



LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF  
DEPUTE DE LA HAUTE-CORSE

Ajaccio le 28 octobre 2011

PG/FDP/CC/11Cab n°1106

Monsieur le Président,

Les récents évènements qui ont émaillé la rencontre entre le Sporting Club de Bastia et le Racing Club de Lens, ont été abondamment commentés par la presse locale et par les médias nationaux.

J'ai réagi moi-même dans le cadre d'une interview sur Canal Plus et j'ai formulé une réponse orale lors de la session de l'Assemblée de Corse des 27 et 28 octobre aux questions posées par Messieurs Yannick CASTELLI et Jean-Guy TALAMONI. Mes propos ont d'ailleurs été publiés par le journal « L'Equipe » dès le lendemain.

Mais, je n'ai pas pour habitude de me dérober et, comme je m'y suis engagé en séance, je vous saisis sur cette affaire au travers du présent courrier.

Il m'appartient de vous faire part de mon étonnement, mais également de celui des membres du Conseil Exécutif et de l'Assemblée de Corse, quant à votre attitude sur ce dossier. En effet, vous n'avez pas hésité à exprimer, ès-qualité, votre point de vue alors que la commission de discipline de la Ligue de Football Professionnelle n'avait conduit aucune investigation et, encore moins, prononcé de sanctions. Le club bastiais dispose de moyens réduits et il n'a pas la surface économique de la plupart de ses concurrents. J'ajoute que cet handicap n'empêche pas la formation bastiaise de jouer les premiers rôles dans le championnat de ligue 2 et de se présenter comme un sérieux candidat à la montée à l'échelon supérieur. Le club obtient d'excellents résultats grâce au courage et au talent de ses joueurs, au savoir-faire de son personnel technique et à l'implication désintéressée de ses dirigeants. Ces derniers s'efforcent également de progresser dans l'organisation et le déroulement des manifestations sportives.

... /...

**Monsieur Frédéric THIRIEZ**  
Président de La Ligue de Football Professionnelle  
282 boulevard Saint Germain  
75341 PARIS CEDEX 07

Je relève que des désordres ont lieu dans bien d'autres stades sans entraîner de commentaires défavorables, publiés avant toute décision dans le cadre de procédures contradictoires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long, sweeping horizontal line that curves slightly upwards at the end.

**Paul GIACOBBI**